

Dans le cadre de la lutte contre les infractions, fraudes, ou tout acte contraire aux principes d'éthique et de conformité, ce dispositif d'alerte est mis en place pour signaler les comportements non conformes.

Comment signaler une alerte et à qui ?

- **Par email**, à l'adresse : comiteethique@orange.com
- **Par courrier**, adressé au siège social d'Orange Tunisie à l'attention du de la Chief Compliance Officer et de la Présidente du Comité d'Éthique d'Orange.
- Immeuble Orange, Avenue Sheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Informations essentielles

- Tous les messages électroniques sont traités avec une confidentialité totale.
- Une alerte émise de bonne foi est protégée par une garantie de confidentialité, ainsi qu'une protection contre toute sanction.
- L'utilisation abusive de ce dispositif peut entraîner des poursuites judiciaires et/ou des sanctions disciplinaires.
- Les investigations menées suite à une alerte relèvent uniquement des services spécialisés.
- Le Directeur de la conformité (Chief Compliance Officer) ainsi que les membres de comité éthique d'Orange Tunisie sont les seuls garants de la protection des lanceurs d'alerte